



Sommaire

ACTUALITÉS

p 2

DOSSIER : ADAPTATIONS DES PRATIQUES CULTURALES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (AP3C)

p 4

AGENDA

p 7

FORMATIONS CONTACTS

p 8

Édito



Voilà 6 ans de passés, une équipe laisse la place pour de nouveaux élus qui auront pour objectif de faire aussi bien et, si possible, mieux dans la gestion de notre Chambre d'agriculture.

Le rapport de l'administration suite à la session de décembre, félicite le travail de gestion de l'équipe sortante. Cela fait plaisir et, nous sommes fiers d'avoir ce sentiment du travail bien fait que nous avons accompli pour l'ensemble des paysans.

Une de nos réussites est d'avoir mis en place ce journal qui a eu pour objectif de faire connaître la Chambre à l'ensemble des agriculteurs.

Une équipe très professionnelle a su gérer la communication entre les élus, les services de la Chambre et vous.

Nous souhaitons que dans 6 ans, nous ayons toujours une Chambre départementale. En effet, la volonté de l'APCA* est de régionaliser. Si cela arrive, nous éloignerons encore plus les services de la base, les paysans seront loin de tout et laissés

aux mains de la seule administration.

Il est important de faire pression pour que cela n'arrive pas.

À l'heure où nous rédigeons cet édit, le résultat des élections chambre n'est pas connu ; quoi qu'il en soit, nous tenons à dire l'honneur d'avoir travaillé avec toute notre équipe ainsi que le personnel de la Chambre.

Très soudée, nous avons appris très vite à nous apprécier et à travailler dans une bonne ambiance, être en phase dans les décisions

La règle d'être présent à toutes les réunions avec l'administration et autres organismes a été mise en place et a été suivie par toute l'équipe selon leurs disponibilités et leurs responsabilités.

En conclusion : quelle belle expérience d'être élu Chambre d'agriculture ! Expérience enrichissante et avec le sentiment fort d'être utile pour les autres. Merci

Philippe BOYER et Claude VOISIN
Vice-Présidents de la Chambre d'agriculture

Calamité sécheresse

349 communes du Puy-de-Dôme reconnues en calamité sécheresse et classées à plus de 30 % de perte.

Une indemnisation nationale et régionale.

Près d'une centaine de bilans fourragers ont été réalisés et les élus de la Chambre se sont déplacés sur de nombreuses fermes.

Après vérification de votre éligibilité*, vous pouvez solliciter une indemnisation sur le site TéléCALAM ouvert jusqu'au 15 février.

En outre, le conseil régional a décidé d'apporter une aide complémentaire*. Vous devez alors effectuer une déclaration en ligne sur la plateforme de la Chambre régionale dès son ouverture.

La Chambre d'agriculture vous accompagne gratuitement.

Les élus de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme ont décidé de vous accompagner gratuitement pour la réalisation de ces différentes démarches administratives. Pour bénéficier de cet appui, prenez rendez-vous dans votre antenne en territoire.

Contacts

i Les territoires (coordonnées p.8)
puydedome.chambre-agriculture.fr

* Ces aides sont soumises à plusieurs critères d'éligibilité. Voir sur le site de la DDT.

Aides animales

La télédéclaration des aides animales au titre de la campagne 2019 est ouverte depuis le 1^{er} janvier sur TéléPac.

Pour les aides bovines, vous avez jusqu'au 15 mai 2019 au soir. Profitez de votre rendez-vous PAC (avril/mai) avec la Chambre pour effectuer votre télédéclaration.

i puydedome.chambre-agriculture.fr

OptiProtect

Depuis mars 2018, l'outil d'aide à la décision OPTI-PROTECT permet d'optimiser vos traitements fongicides et protéger vos parcelles de blé.

C'est un outil simple, précis et fiable.



Thierry FOURVEL, agriculteur en GAEC avec son épouse à Vertaizon, sur une exploitation de 180 ha dont 40 % en blé, a souscrit à l'offre Mes Parcelles OptiProtect avec la Chambre d'agriculture.

« J'ai peu de temps, et je voulais optimiser la gestion du risque maladie dans mes blés, ne traiter qu'à bon escient ».

Son objectif était d'améliorer son suivi de culture, OptiProtect permet un suivi de 5 maladies (piétin verse, rouille jaune, rouille brune, septoriose et fusariose des épis). Le risque est calculé en fonction de la variété, de la date de semis, du précédent et de la météo, deux niveaux d'alertes sont communiqués, un premier au début de la contamination, un second pour déclencher le traitement et/ou vérifier la présence de la maladie sur la plante.

Thierry est satisfait de son expérience, et affirme « j'ai mieux géré les maladies sur mes blés, c'est une première année, je veux creuser les possibilités de cet outil et repars en 2019 ».

Des évolutions seront apportées en 2019, comme l'alerte SMS quand une parcelle arrive au seuil de traitement.

i Pôle productions
Equipe Mes parcelles : 04 73 44 45 95

Plan d'épandage

Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre Plan d'épandage et du cahier d'épandage.

Bertrand Combre, éleveur sur la commune de Manzat, a fait appel à nos services.

En GAEC avec sa conjointe, ils élèvent un troupeau allaitant et possèdent deux poulaillers label, sur 115 ha (herbe et quelques hectares de culture). Du fait de la construction des ateliers hors-sol, l'exploitation s'est retrouvée soumise au régime des Installations Classées, régime qui impose la réalisation d'un plan d'épandage et la tenue d'un cahier d'épandage.

« Le premier plan d'épandage a été réalisé à la construction des poulaillers, et il a dû être remis à jour lors de la création du GAEC et suite à la reprise de foncier » explique Bertrand jugeant qu'il est capital de respecter la législation :

« Les règles sont de plus en plus complexes et je crains toujours de ne pas être dans les clous en cas de contrôle ; en réalisant le plan d'épandage, mon conseiller m'a rappelé les interdictions en matière d'épandage, de stockage. Cette année, je viens de m'abonner à Mes Parcelles qui intègre le plan d'épandage, pour faire mes enregistrements de fertilisation et traitements phytosanitaires ; cela me permet d'avoir des documents réglementaires, mais aussi un conseil en matière de fertilisation. Je pourrais aussi préparer ma PAC avec Mes Parcelles ».



i Pôle productions
Equipe Modernisation : 04 73 44 45 95

Collecte 2019 ficelles et filets

Tonnage collecté en 2018 : une progression de 14 % par rapport à 2017

Vous êtes plus de 2 000 éleveurs à avoir profité de la collecte en apportant vos films plastiques usagés ainsi que vos saches de ficelles et filets.

En 2018, la collecte a permis de récupérer 650 tonnes de films d'enrubannage, 180 tonnes de bâches d'ensilage et 70 tonnes de ficelles et 135 tonnes de filets, soit une progression de 14 % par rapport à 2017. BRAVO !

La collecte permet de recycler les déchets plastiques sur votre exploitation et de vous encourager à de bonnes pratiques d'élevage respectueuses de votre territoire. La Chambre d'agriculture avec les partenaires associés ont mis à votre disposition 44 sites de collecte afin d'être au plus près de votre exploitation.

Préparez-vous pour 2019 : pensez à récupérer des saches

Lors de la période hivernale et du retour des animaux aux bâtiments, il est temps de penser à se procurer des saches afin de collecter, mettre en sache et stocker au fur et à mesure.

Bien trier permet de recycler.

Le dépôt de vos plastiques en vrac est à proscrire pour éviter de trouver des pierres, parpaings, pneus, pieux, excès de terre ou d'ensilage... La mise en sache des films d'enrubannage est donc souhaitée pour ne pas voir apparaître à terme des pénalités ou une collecte payante...

Consultez la liste des points de retrait pour vous procurer des saches sur :

puydedome.chambre-agriculture.fr

i Béatrice FEFEU : 04 73 44 45 77

Permis de chasse

La Chambre d'agriculture et la Fédération départementale des Chasseurs renouvellent la session spéciale du permis de chasse pour les agriculteurs.

Les 2/3 des frais d'inscription seront pris en charge (1/3 par la Fédération des Chasseurs ; 1/3 par la Chambre d'agriculture) dans la limite de 30 permis.

Le processus d'obtention du permis de chasser reste classique et identique à celui des autres candidats, avec un examen réalisé par un inspecteur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Pour retirer un dossier d'inscription, contactez la FD des Chasseurs au 04 73 74 63 50 ...en précisant que vous souhaitez vous inscrire pour la session spéciale «Agriculteurs». Un justificatif d'activité (MSA) sera demandé.

i Pôle productions : 04 73 44 45 95

VIE DE LA CHAMBRE

Territoires

Rappel : changement de locaux
Thiers et St-Gervais

PERMANENCE DE THIERS

Depuis le 7 janvier, votre permanence (tous les lundis) se tient à l'adresse suivante :
Rue Baruptel - La Croix Blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

ANTENNE DE ST-GERVAIS

Depuis le 17 janvier, le territoire Combrailles est installé :
1 rue du Général Desaix
63390 St Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43



ZOOM SUR les références

Chaque année, le réseau d'Elevage Inosys Bovins Viande Charolais suit plus de **60 fermes de références**. Ces fermes sont choisies pour leur cohérence et leurs bons résultats techniques et économiques.

339 KG vif/UGB dont **265 kg vif de production autonome** (produit grâce aux fourrages de l'exploitation).

43 800 KG vif produit/UMO en moyenne, de **18 170 à 90 425 Kg vif** (avec un objectif de 30 000 kg vif pour assurer la viabilité des structures).

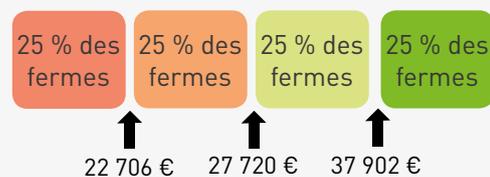
2.33 €/KG vif
C'est le prix du kilo de viande vendu (2.70 €/kg vif pour les brouards et 3.80 €/kg carcasse pour les réformes).

**61 510 € D'EBE/UMO
EXPLOITANT**

Cet EBE (produits-charges) permet de financer les annuités, les prélèvements privés et l'autofinancement.

RÉSULTAT DISPONIBLE :
En 2017, **50% des fermes ont un revenu disponible supérieur à 27 720 €** (contre 59% en 2016).

Répartition des fermes selon leur revenu disponible (prélèvements privés et autofinancement)/UMO :



Vous souhaitez étudier plus précisément les résultats technico-économiques de votre système ?



Contact

i Pôle Productions | Productions animales
04 73 44 45 95
references@puy-de-dome.chambagri.fr

AP3C : un projet pour comprendre et s'adapter au changement climatique



« Anticiper pour ne pas subir.

Les Chambres d'agriculture se sont engagées dans la recherche avec différents partenaires, pour évaluer l'impact du changement climatique. Analyser pour conseiller les agriculteurs afin de leur permettre d'adapter au mieux leur outil de production.

Ces changements sont importants à l'échelle du demi-siècle, le rôle de votre Chambre est de mettre à votre disposition des agents compétents afin d'avoir les bons conseils. »

Daniel CONDAT, vice-président de la Chambre d'agriculture et responsable environnement

Le changement climatique, tout le monde en parle ! Les scientifiques, les politiques, les médias... pas une semaine sans que le sujet ne soit abordé. Si nous sommes tous concernés, le monde agricole, par sa relation étroite avec la nature, est sans doute l'un des premiers à être confronté aux effets du changement climatique.

Pour ne plus subir les évolutions climatiques mais pouvoir les anticiper, les Chambres d'agriculture du Massif Central, réunies dans l'OIER SIDAM, ont décidé de porter un projet de recherche et développement innovant et ambitieux : le projet «AP3C» ou Adaptations des Pratiques Culturelles au Changement Climatique.

Lancé en 2015, le projet AP3C est animé par le SIDAM avec la participation de 11 Chambres d'agriculture du Massif Central : Allier, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Haute-Vienne, Loire, Lot, Lozère et Puy-de-Dôme.

Quels sont les objectifs ?

- Mesurer les impacts du changement climatique sur les systèmes d'exploitation du Massif Central,
- Sensibiliser les acteurs qui composent et entourent le monde agricole,
- Adapter les outils de conseil dans l'objectif de mieux accompagner les agriculteurs face à cet enjeu.

Un projet au plus proche du terrain

Le projet en 4 étapes :

- Observation des évolutions climatiques constatées de 1980 à 2015
- Projection des données météo poste par poste jusqu'en 2050
- Calcul d'Indicateurs Agro-Climatiques mesurant l'impact des évolutions climatiques attendues sur la conduite des prairies ou des cultures
- Recherche des solutions d'adaptation pour les systèmes de production.

L'une des particularités du projet est de s'appuyer sur le travail d'un climatologue pour traiter les données collectées sur les postes météo du Massif Central. En utilisant ces données locales et en créant nos propres projections, nous pouvons obtenir une analyse fine et localisée du changement climatique, au plus proche des réalités du terrain.

Le changement climatique, c'est déjà aujourd'hui !

N'en déplaise aux «climato-sceptiques», le changement climatique est une réalité depuis déjà plusieurs années.

C'est ce qui ressort très nettement du dépouillement des données météo enregistrées de 1980 à 2015 sur tous les postes du Massif Central.

Pour le Puy-de-Dôme, 4 stations météo ont été sélectionnées (Ambert, St Gervais d'Auvergne, St Genès-Champagnelle et Besse), auxquelles sont associées les stations des départements limitrophes (Vichy au nord et Brioude au sud).

Évolution des moyennes annuelles observées sur le Puy-de-Dôme entre 1980 et 2015

Source AP3C

	Évolution moyenne par décennie
Température moyenne annuelle	+ 0,4 à + 0,42° C en 10 ans
Total précipitations annuelles	- 5 à + 5 mm En 10 ans
Total Evapo-Transpiration-Potentielle (ETP)	+ 24 à + 26 mm En 10 ans

Il est lié à plusieurs facteurs dont la température, l'ensoleillement ou la vitesse du vent.

Comme pour les précipitations, l'ETP est exprimée en mm. Tous les 10 ans, alors que le total de pluie n'a pas changé, l'ETP annuel a progressé de + 24 à + 26 mm (soit l'équivalent de 125 mm en 50 ans), ce qui traduit une augmentation des conditions de sécheresse, surtout au printemps et en été.

Parmi les faits marquants attendus pour les 30 années à venir (entre 2020 et 2050), on retrouve :

- une poursuite de la hausse des températures avec + 1,3 à + 1,5°C au printemps, + 0,6 à + 1°C pour les autres saisons.
- une diminution des précipitations en hiver et au printemps (- 3 à - 5 mm/mois) compensée par une augmentation sur la fin d'été et l'automne (+ 2 à + 8 mm/mois)
- une poursuite de l'augmentation de l'ETP au printemps et en été (+ 10 à + 20 mm/mois) avec une dégradation du bilan hydrique sur ces 2 saisons.

+ 4° C par siècle !

De 1980 à 2015, la température moyenne annuelle observée sur les stations du Puy-de-Dôme a progressé de + 0,4 à + 0,42° C par décennie, soit + 4 à + 4,2° C par siècle ! La hausse des températures est surtout marquée au printemps (+ 0,6° par décennie).

Le total annuel de précipitations, lui, reste stable. Par contre la distribution des pluies dans l'année est modifiée : diminuée au printemps, augmentée sur la fin de l'été et l'automne avec une augmentation des pluies orageuses.

+ 125 mm d'ETP annuel en 50 ans !

Qui dit hausse des températures dit aussi augmentation de l'Evapo-Transpiration-Potentielle (ETP). En mesurant l'eau qui s'évapore des plantes et du sol, l'ETP traduit en quelque sorte le niveau d'assèchement du milieu.

2050 : vers des conditions encore plus chaudes, plus précoces et plus sèches

Dans un 2^e temps, des projections ont été réalisées pour chaque station météo, jour par jour, jusqu'en 2050.

Elles sont basées sur les hypothèses les moins pessimistes pour l'évolution du climat à venir.

Quels impacts sur la production agricole ?

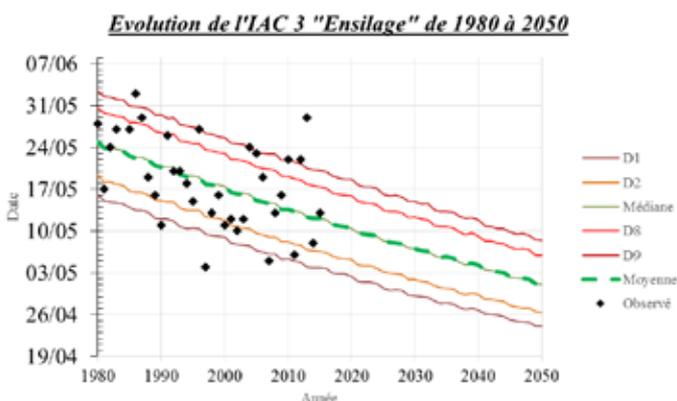
Fin 2017, la 3^{ème} étape du projet AP3C a démarré avec le calcul des Indicateurs Agro-Climatiques (IAC).

Une trentaine d'indicateurs ont été calculés pour chacune des 60 stations climatiques du Massif Central. Leur objectif est de mesurer l'impact des évolutions climatiques sur la conduite des prairies ou des cultures (céréales, maïs, dérobées...).

Ils vont de l'évolution des dates repères calculées d'après les sommes de température (ex. : mise à l'herbe, récolte, semis...) à la fréquence d'apparition des risques climatiques (périodes sèches au printemps, risques d'échaudage ou de gel...).

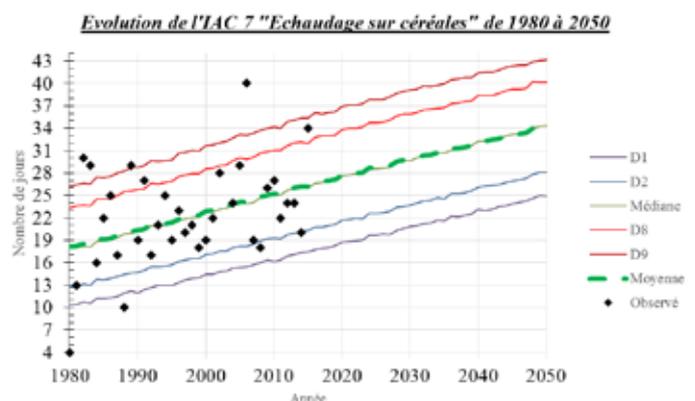
Indicateurs Agro-Climatiques (IAC) - Exemples

Evolution de la date repère pour l'ensilage d'herbe à AMBERT de 1980 à 2050



En 1980, la date repère moyenne pour l'ensilage d'herbe était le 25 mai (repère = 750° cumulés à partir du 1^{er} février). En 2015, elle était au 12 mai et en 2050, elle sera au 1^{er} mai, soit un avancement de 24 jours par rapport à 1980.

Evolution du nombre de jours avec risque d'échaudage sur céréale au printemps à AMBERT de 1980 à 2050



En 1980, le nombre moyen de jours avec risque d'échaudage sur céréales était de 18 (nb jrs avec Tmax > 25°C, du 15 mai au 20 juillet).

En 2015, ce nombre était passé à 26 et en 2050, il devrait être de 34, soit le double par rapport à 1980.

Quels outils et quels conseils pour s'adapter au changement climatique ?

La dernière étape du projet AP3C consiste à étudier et proposer des solutions d'adaptation pour aider les agriculteurs du Massif Central à faire face aux conséquences du changement climatique.

Que ce soit à court, moyen ou long terme, les outils, les conseils ou les pistes d'adaptation au changement climatique sont divers et variés.

Ils recouvrent différents domaines qui vont de l'agronomie aux bâtiments ou aux filières en passant par les pratiques d'élevage.

A court terme, il existe déjà des outils de conseil tels que les Bulletins Info-Prairie, qui permettent aux agriculteurs d'adapter en temps réel la conduite de leurs surfaces en herbe aux aléas des conditions climatiques.



Pour recevoir gratuitement l'Info-Prairie dans votre boîte mail, inscrivez-vous auprès de l'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture : 04 73 44 45 95
fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

À moyen terme, le choix de nouvelles espèces fourragères, plus résistantes à la chaleur ou la sécheresse, l'implantation de cultures dérobées ou de cultures «à double fin» (fourrage ou grain) peut apporter des solutions intéressantes.

De même, la prise en compte de la fréquence d'apparition des sécheresses devrait permettre de mieux définir le niveau de «stock de sécurité».

À moyen ou long terme, de nombreuses pistes d'adaptation restent encore à tester ou à imaginer (dates de vêlage, changement de race, croisements, adaptation des bâtiments, place de l'agroforesterie...).

La parole aux agriculteurs avec le Rami Fourrager

Au cours du premier trimestre 2019, une trentaine de réunions sont programmées avec des groupes d'agriculteurs sur l'ensemble des départements concernés. Elles seront animées par des conseillers en agronomie, fourrages, élevage et références des différentes Chambres d'agriculture.

Un outil : le Rami fourrager



Ces réunions s'appuient sur l'utilisation d'un outil de simulation appelé Rami Fourrager. Cet outil se présente sous la forme d'un plateau de jeu qui permet aux participants de tester différentes options, dans un contexte ludique et convivial propice aux échanges. A chaque fois, la partie commence par la construction en commun d'une exploitation avec un système fourrager cohérent en conditions climatiques moyennes. Puis, progressivement, en modifiant les conditions climatiques (impact d'un été sec et/ou d'un printemps sec), les éleveurs sont amenés à proposer, étudier et tester différentes solutions pour permettre à cette exploitation de préserver son autonomie fourragère ou alimentaire.

Selon les secteurs et les départements, différents types de production seront étudiés permettant ainsi de couvrir un maximum de situations (plaine, montagne, bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande...).

Dans la seconde partie de l'année 2019, l'objectif sera de regrouper toutes les solutions envisagées et élaborées au travers de ces différentes parties de « Rami Fourrager », en vue de proposer des pistes d'adaptation possibles. Ces propositions pourront se présenter sous différentes formes (fiches conseils, étude de «cas-types», bulletins d'information, formations...).

Formation : Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation pour améliorer la rentabilité et faire face aux aléas climatiques.

L'objectif de cette formation est de permettre à chacun de trouver ses propres leviers pour tendre vers l'autonomie. Un conseiller spécialisé de l'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture amène ainsi les stagiaires à raisonner l'utilisation de leurs surfaces en prenant en compte les évolutions prévisibles du climat (programme AP3C). En fin de formation, chacun dispose de pistes d'actions adaptées à sa situation pour valoriser au mieux les ressources fourragères de son exploitation.

Témoignages de stagiaires

Formation à St-Gervais d'Auvergne les 30 nov. et 21 déc. 2019

Clément : « Je comprends mieux pourquoi certains sortent les animaux plus tôt, ce n'est plus comme avant. »

Fabien : « Ah, c'est vrai qu'on en fait du gaspillage au printemps ! On a toujours des craintes à changer de vieilles pratiques, pourtant, il faut qu'on réfléchisse autrement. »

Clément : « Je vois bien que si je ne réfléchis et ne travaille pas autrement, je ne vais pas pouvoir y arriver. »

Eric : « Je ne pensais pas à ces notions de sommes des températures, de stade de pousse, de précocité. En fait c'est simple, il nous faut juste oser. »

Marion : « Après ces 2 journées, je me sens beaucoup plus forte pour parler de pâturage, de récolte, d'autonomie fourragère et anticiper les prochaines campagnes. »

Une prochaine session se déroule à Olliergues les 22 février et 21 mars 2019.

Inscription au 04 73 82 09 74

CONTACTS

Stéphane VIOLLEAU
Conseiller fourrages
04 73 44 45 75

Équipe fourrages
☎ 04 73 44 45 95
fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

Maitriser l'affinage de ses fromages

Une formation pour vous permettre d'aller plus loin dans la qualité de vos produits.

Le 13 décembre dernier, Eugénie SCHAFF, jeune installée en production caprine à Sugères, a participé à cette formation organisée par la Chambre d'agriculture.

«C'est toujours un plaisir de venir à la rencontre des autres producteurs pour échanger et partager ses expériences. Une fois de plus, lors de cette formation affinage, les échanges ont été riches et la formation s'est déroulée dans une

ambiance conviviale. La qualité de l'intervenant et les supports présentés m'ont permis de finaliser mon projet de construction de cave et de séchoir, et d'arrêter mon choix sur les différentes options techniques possibles.

Ce fut également pour moi l'occasion de revoir certains acquis sur les différents paramètres à maîtriser pour réussir l'affinage des produits (technique de salage, ferments utilisés, températures, hygrométrie, etc.). Les supports et outils de la formation seront de bons guides pour les futures productions fromagères de la saison.»



Cette formation vous intéresse ? Contactez l'équipe diversification.

i 04 73 44 45 52

Agenda

Circuits courts

Vous êtes en circuits courts ou vous avez un projet de vente en circuits courts ? Vous souhaitez échanger sur vos problématiques et mutualiser vos bonnes pratiques ? La Chambre d'agriculture peut vous accompagner.

Participez à l'une des 2 réunions proposées :

● Mercredi 13 février
Chambre d'agriculture
À Aubière
i 04 73 82 09 74

● Lundi 18 février
À Olliergues
i 04 73 44 45 69

PLUI de Clermont Auvergne Métropole

Après une première étape de recueil d'informations pour l'élaboration d'un diagnostic complet sur l'activité agricole et le foncier, nous invitons les

agriculteurs ainsi que les différentes OPA à participer activement à l'analyse de ces données sous la forme de «diagnostics partagés».

● Mercredi 20 février
9h30 à 12h30

Salle Cèdre au domaine de la Prade,
Cébazat

● Vendredi 22 février
9h30 à 12h30 - Salle de Theix

● Mercredi 27 février - 14h à 17h
Chambre d'agriculture à Aubière

A l'issue de cette série d'ateliers, des fiches actions seront rédigées et proposées à la Métropole pour une prise en compte dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

i Equipe Urbanisme : 04 73 44 45 70

3 JOURNÉES INSTALLATION

La Chambre d'agriculture organise des journées d'information sur l'installation pour accompagner les (futurs) porteurs de projet dans leur réflexion.

M'installer en Livradois-Forez, pourquoi pas moi ?

● Vendredi 22 mars à 9h
Chambre d'agriculture
19 avenue de Lyon à Ambert

Au programme : présentation du territoire Livradois-Forez (attractivité et qualité de vie), état des lieux de l'activité agricole, échanges sur les besoins des participants pour s'installer, les démarches pour s'installer en agriculture, visites d'exploitations..

i Un buffet est prévu
Inscription au 04 73 82 09 74

Journées en partenariat avec les établissements

● Jeudi 4 avril
Au lycée des Combrailles
à St-Gervais-d'Auvergne
i 04 73 85 82 43

● Mardi 09 avril
Au lycée agricole
du Breuil-sur-Couze
i 04 73 44 45 69

Vous connaissez un porteur de projet ? N'hésitez-pas à lui en parler !

Formations

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

● **En système d'élevage, je produis plus de protéines pour être autonome**
11 mars et 11 avril 2019 à Aubière

● **Je deviens maraîcher**
21, 25 et 26 mars 2019 à Aubière
i Equipe Bio | 04 73 44 45 52

AGRONOMIE

● **Je pilote mon exploitation en grandes cultures en sécurisant mon revenu**
28 février (matin), 12 mars (matin) et 21 mars (journée) à Aubière
i Territoire Limagnes

● **Je fais de la conservation des sols un atout pour mes cultures**
19 mars, 09 avril (après midi) et 16 avril (après-midi) à Pontaurmur
21 mars, 11 avril (après-midi) et 16 avril (après-midi) à St Gervais
i Territoire Combrailles

CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION AGROTOUTOURISME

● **J'ai les clés pour passer de l'idée au projet en caprins-ovins lait avec transformation fromagère**
12 et 19 mars 2019 à Aubière
i Equipe conseil d'entreprise
04 73 44 45 55

● **Je construis mon projet de ferme pédagogiques - Ferme de découverte**
14, 21 et 29 mars à Aubière
i Equipe diversification | 04 73 44 45 52

ELEVAGE

● **Je pilote mon exploitation laitière avec la multiperformance pour gagner en efficacité**
8 et 29 mars à Verneugeol
i Territoire Dômes Hautes Combrailles

● **Je pilote mon exploitation laitière par une réflexion sur mon organisation**
07 mars et 01 avril à Courpière
i Territoire Dore Livradois-Forez

● **Je m'initie aux méthodes de soins alternatifs pour mes bovins lait**
05, 12 et 25 mars (matin) à Besse
i Territoire Artense Cézallier Sancy

● **J'observe la vie du sol de mes prairies pour améliorer la qualité de mes fourrages | 14 mars à Besse**
i Territoire Artense Cézallier Sancy

● **Je m'initie aux pratiques médecine manuelle en élevage petits ruminants**
21 et 22 mars à Besse
i Territoire Artense Cézallier Sancy

● **Je me perfectionne au dressage de mon chien de troupeau**
26 mars et 02 avril à Ambert
i Territoire Dore Livradois-Forez

GESTION DE L'EXPLOITATION

● **Je comprends et je décide avec ma comptabilité | 05 et 07 mars à Aubière**
i Equipe Formation | 04 73 44 45 59

INSTALLATION-TRANSMISSION

● **Je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite**

20, 27 février et 05 mars à Ambert
i Territoire Dore Livradois-Forez

07, 14 et 19 mars à Gelles
i Territoire Dômes Hautes Combrailles

08, 15 et 22 mars à Manzat
i Territoire Combrailles

28 mars, 04 et 11 avril au Vernet Ste Marguerite
i Territoire Artense Cézallier Sancy

● **Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation**
19 mars à Aubière
i Equipe formation | 04 73 44 45 49

● **Je m'installe en circuits courts**
28 mars, 11 et 25 avril à Aubière
i Equipe diversification | 04 73 44 45 52

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 S^t-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Rue Baruptel
La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :
Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)
Annick FORESTIER et Camille TROSSIAN
(service communication)
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63
Janvier 2019

Crédit photos : CA63 - P. Soissons
Flaticon

Impression : Imprimerie Porçu - Cournon (63)
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321



Connectez vous sur
puydedome.chambre-agriculture.fr